**PARLEMENT EUROPÉEN**

**Groupe Communiste et Apparentés**
**(SF, Ind. sin.)**

**Luxembourg**

René PIQUET
Président des élus communistes
français et apparentés
Robert CHAMBEIRON

le
10
Mars
1982

Monsieur Pieter DANKERT
Président du
Parlement européen

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ

Monsieur le Président,

Lors de la séance du Lundi 8 Mars, vous avez indiqué, en réponse à une de nos questions, que vous étiez prêt à nous informer des démarches faites par vous auprès des autorités turques en application de la résolution FANTI-PIQUET qui avait été votée par notre Assemblée à la session de Janvier dernier et qui chargeait "le Président du Parlement européen d'intervenir pour obtenir la libération des 52 syndicalistes dont la vie est en danger".

L'aggravation de la situation des droits de l'homme en Turquie, et en particulier, l'arrestation du bâtonnier d'Istambul qui assurait la défense de ces 52 syndicalistes, renforce la nécessité d'interventions rapides et fermes.

La résolution votée par notre Assemblée dans son paragraphe 5, vous donne en effet, Monsieur le Président, mandat implicite pour intervenir aussi à propos de l'emprisonnement du bâtonnier d'Istambul.

Nous serions heureux de connaître les initiatives déjà prises ou envisagées et de savoir si les autorités turques ont répondu, et de quelle manière aux interventions effectuées.

Il s'agit là, Monsieur le Président, d'une situation à laquelle notre Assemblée ne peut rester indifférente, puisque la Turquie est liée par un accord d'association avec la CEE et puisqu'une résolution votée en plénière nous indique clairement les démarches à effectuer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI